



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DES AMBASSADEURS DU GUYANA, NIGERIA, KIRGHIZISTAN
ET MONGOLIE***

Jeudi 17 décembre 1998

Excellences,

1. Je vous accueille avec joie au moment où vous remettez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays auprès du Saint-Siège: le Guyana dont je reçois pour la première fois le représentant, le Nigeria, le Kirghizistan et la Mongolie. En cette occasion, je salue les Responsables de chacune de vos nations ainsi que vos compatriotes. Je remercie vivement vos chefs d'Etat des messages qu'ils m'ont adressés, et je vous saurais gré de bien vouloir, en retour, leur exprimer mes sentiments déférents ainsi que mes vœux les meilleurs pour leur personne et pour leur haute mission au service de leurs peuples.

2. Dans la Bulle d'indiction du grand Jubilé, j'ai rappelé la nécessité «de créer une nouvelle culture de solidarité et de coopération internationales» (n. 12). Il est en effet impératif qu'à l'aube du troisième millénaire l'humanité s'engage résolument sur cette voie, afin que tous les peuples connaissent une espérance nouvelle, dans une société toujours plus équitable.

Dans cette perspective, je redis mon souhait de voir réexaminer la question de la dette qui pèse sur de nombreux pays pauvres; cela les empêche de réaliser des progrès significatifs en faveur du bien-être de leurs populations et conduit à des situations de violence souvent incontrôlables. Toutefois, il convient aussi d'agir avec vigueur sur les causes de l'endettement, notamment en réduisant les dépenses inutiles et excessives, en rétribuant plus équitablement les pays producteurs et en faisant en sorte que les fonds de la solidarité internationale arrivent effectivement aux populations auxquelles ils sont destinés.

3. En cette année où se célèbre le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, je salue les avancées de la recherche de plus de justice et de liberté entre les hommes et dans les sociétés. Désormais, les

mêmes droits sont reconnus formellement à toutes les personnes et à tous les peuples. Les bafouer est devenu pour toute conscience une atteinte intolérable à la dignité humaine. Pourtant, de tragiques situations d'injustice, d'extrême pauvreté et de violation des droits humains sont encore une plaie ouverte au flanc de l'humanité. De nouvelles formes d'esclavage, fruits d'une culture de mort, se manifestent de nos jours, privant de leur liberté et rejetant dans la marginalité nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. Il est du devoir des responsables des nations de travailler inlassablement à faire disparaître ces fléaux qui rabaissent et asservissent l'homme, afin d'établir des relations sociales qui permettent à chacun de vivre dignement et dans le respect de sa nature d'enfant de Dieu.

4. Enfin, je renouvelle mon vœu ardent de voir s'établir partout une paix durable, particulièrement sur le continent africain. Les combats qui s'y déroulent encore ne peuvent que développer l'esprit de haine et de vengeance entre les nations et entre les groupes humains qui les constituent. La paix est aussi de nouveau menacée au Moyen-Orient surtout en Iraq d'où nous proviennent des nouvelles alarmantes. La réconciliation, fondée sur le dialogue, la justice et le droit de chacun comme de chaque peuple à vivre dans la sécurité et la reconnaissance de sa spécificité, est plus que jamais urgente. Il revient notamment à la Communauté internationale de favoriser les solutions qui conduisent à la concorde et au renouveau de la vie en société, et de prendre ses responsabilités, pour éviter des dérives qui feraient des populations les victimes innocentes.

5. Je souhaite que la mission que vous inaugurez aujourd'hui auprès du Saint-Siège vous donne de nombreuses occasions de découvrir la vie et les préoccupations de l'Eglise universelle. Sur vous-mêmes, sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur les nations que vous représentez, j'invoque l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXI, 2 p. 1301-1303.*

L'Osservatore Romano 18.12.1998 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1999 n.3 p.4.

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana